



GERER UN DOSSIER D'INAPTITUDE

INTERVENANT

Me Benjamin RENAUD,
Avocat spécialiste
en droit du travail

MODALITÉ

Durée :
1 Jour (7 heures)

Date et horaires :
A définir
sur mesure

Lieu :
Dans vos locaux
Ou au cabinet

Coût :
Devis individualisé
Préparé à la demande

PUBLIC

DRH, responsables et
gestionnaires RH

Chefs d'entreprise, Directeurs
d'établissement

Tous managers

CONTACT

Le Premium (2ème étage)

131 Blvrd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Analyser de façon pertinente un avis d'aptitude avec réserves ou d'inaptitude
Savoir identifier et limiter les risques inhérents
Conduire une procédure de reclassement conforme
Gérer la procédure de licenciement pour inaptitude

PROGRAMME

MATIN : LES BASES JURIDIQUES

L'analyse des avis d'inaptitude et les réflexes à acquérir

- Inaptitude / incapacité de travail / invalidité → des notions et acteurs différents
- Inaptitude professionnelle et non professionnelle
- Inaptitude partielle / avec réserves / temporaire
- Le contenu de l'avis et ses conséquences
- La contestation des avis d'inaptitude

Conduire la procédure de recherches de reclassement

- Obligation d'adaptation et de reclassement → son étendue
- Les préconisations du médecin du travail
- Le périmètre de l'obligation
- La formalisation de la procédure de reclassement
- La gestion de la paie pendant la durée de la procédure

Le licenciement pour inaptitude

- La procédure et ses spécificités
- Les particularités du solde de tout compte
- Savoir évaluer les risques

APRES MIDI : LES CAS PRATIQUES REELS

Traitement interactif d'une série de mini-cas pratiques réels permettant de mettre en œuvre et en perspective les connaissances acquises lors de la matinée.